

**ROYAUME DU MAROC**  
**DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES MINES**  
**MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**SECRETARIAT GENERAL**  
**DIRECTION DE LA GEOLOGIE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX**

**N° 3/2019/DG**

**Le 29 Novembre 2019 à 10 heures** , il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Ressources des Affaires Générales et des Systèmes D'information, Bâtiment B, 2ème Etage, Département de l'Energie et des Mines, sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur "offres de prix", pour « la réalisation de cartes géologiques à l'échelle 1/100 000<sup>ème</sup> dans le Moyen Atlas -région de Fès-Meknès et correspondant aux feuilles topographiques régulières de Boulmane et Immouzer des Marmoucha , pour le compte du Ministère de l'Energie, des Mines et du Développement Durable, Département de l'Energie et des Mines.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré des bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2ème Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille Dirhams (**30 000 Dhs**).

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

**Deux Millions Quatre Vingt Dix-Sept Mille Six Cent Dirhams (2 097 600,00 Dhs TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis aux bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2ème Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat ;
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, aux bureaux du service des marchés, Bâtiment B, 2ème Etage, Département de l'Energie et des Mines sis au quartier administratif BP 6208, Agdal-Rabat ;
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article **8** du règlement de Consultation.